

MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 17 Mars 2014

Étaient présents : Mmes Christiane ROLLAND, Marlène RONDARD (Pouvoir de Mme FAUCHER Maryline), MM Gérard GUINEL, Christian HENRIET, Franck LAVAREC, Nicolas LELAURE, Pascal RICHY (Pouvoir de Eric BLAIS), Louis RIFFAULT, Guy SOULET, André THEBAULT et André PAPIN, Maire.

Excusés : Mme FAUCHER Maryline et Mr BLAIS Eric

Absents : MM Frédéric CORRE et Pascal SIMILLE

Secrétaire : Mr GUINEL Gérard

Votants : 13 dont 2 pouvoirs

Vote des taux d'imposition 2013

Le Conseil décide d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2014 de 1 % (7 pour – 6 contre).

Vote des comptes de gestion et administratifs 2013

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte pour l'année 2013 les comptes de gestion et administratifs de la Commune, Assainissement et Transport Scolaire.

Vote des budgets primitifs 2014

- **Commune**

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 1 272 366 €. La section d'investissement s'établit à 1 046 634 € (à l'unanimité).

- **Assainissement**

- Le budget s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 202 153 €. La section d'investissement s'établit à 59 406 € (à l'unanimité).

- **Transport Scolaire**

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 35 716 €. La section d'investissement s'établit à 29 391.77 € (à l'unanimité).

Questions et informations diverses

Mr Le Maire informe que la 2^e tranche concernant le sentier découverte du Marais de Souil est en bonne voie cela concerne la réalisation d'une liaison entre le centre bourg de Souil et le chemin du Bois Blanc. Le cabinet Frénézis de Maillezais doit réaliser une esquisse afin de présenter au mieux ce projet.

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 19 mars 2014 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A St Pierre Le Vieux, le 18 Mars 2014

Le Maire,
A. PAPIN

